



Le 12 juin 2025,

Le tristement célèbre narcotrafiquant surnommé « La Mouche » a été extrait hier depuis la prison de Condé sur Sarthe tôt le matin vers 7h30... Une extraction judiciaire afin d'être conduit au tribunal de Paris.

« Une sortie plus que polémique pour nous autres personnels pénitentiaires qui servons la justice ! »

Il s'agissait de le présenter devant les juges d'instruction en charge des investigations sur son évasion sanglante et mortelle du 14 mai 2024.

Une évasion inédite, d'une violence inouïe, qui a coûté la vie à nos 2 collègues Arnaud et Fabrice et en a blessé lourdement 3 autres à Incarville...

Une extraction judiciaire sous haute sécurité et par hélicoptère, puis par un convoi lui aussi sécurisé par le GIGN jusqu'au tribunal de Paris !!!

Un fiasco annoncé...

Ce sinistre individu a tout bonnement refusé de répondre aux questions des magistrats et a préféré garder le silence sur les détails de son évasion !

Tout ça pour ça : Simplement écœurant !!!

L'UFAP UNSa justice Grand-Est réitère la nécessité de mettre en œuvre, sans plus attendre, tous les points du relevé de conclusions / protocole post Incarville.

La preuve que rien n'y fait, ni nos morts, ni les engagements politiques de circonstances... Les changements dans le fonctionnement de la Justice sont à peine perceptibles !!!

Nous ne pouvons pas l'accepter !

Le jour d'après ne peut pas être le même que le jour d'avant !!!

Nous n'oublions pas... !

Les Secrétaires Généraux